



Lundi 9 février 2026

INFO TRAVAUX

COMPIÉGNOIS - NOYONNAIS

#LECANALAVANCE

INSTALLATION TEMPORAIRE DE 3 BATEAUX-LOGEMENTS AVENUE DES CHANTIERS ET TRAVAUX DE RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES À PARTIR DU 24 FÉVRIER 2026*

De quoi s'agit-il ?

Dans le cadre des travaux du Canal Seine-Nord Europe, l'Oise est remodelée et des aménagements environnementaux sont prévus au niveau du quartier du Beau Rivage, sur le bras de l'actuelle Oise dit « Bras de l'Écureuil » où sont aujourd'hui amarrés 3 bateaux-logements (voir plan et photomontage projetant l'aménagement finalisé ci-dessous et en pages suivantes).

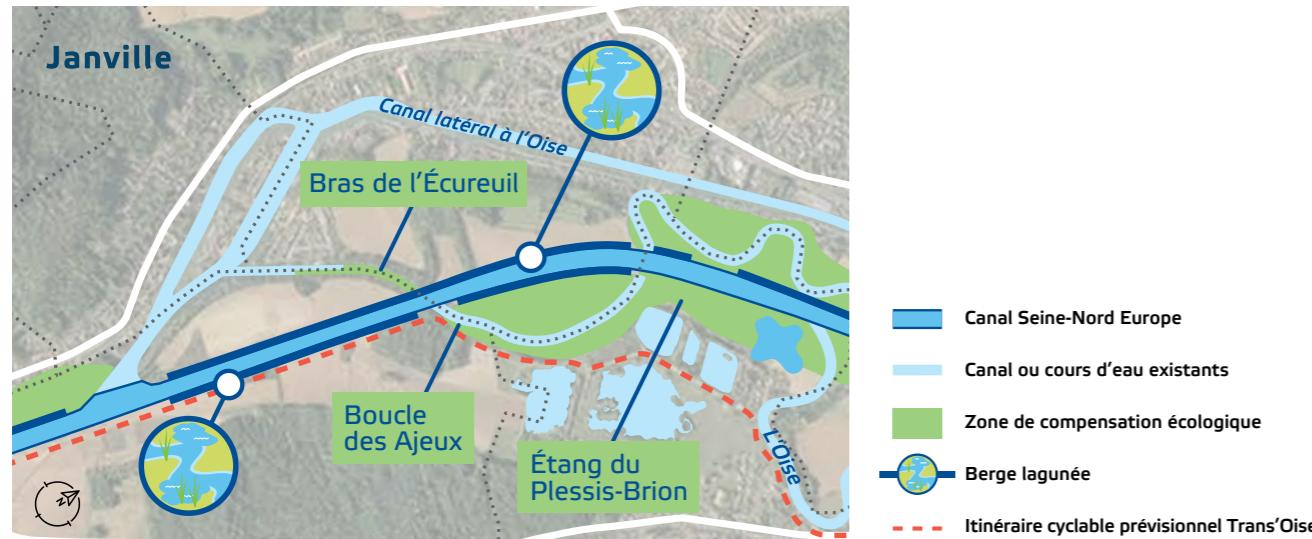
La définition de cet aménagement et les modalités de déplacement provisoire des bateaux-logements, nécessaire pour la réalisation des travaux, ont fait l'objet d'une concertation avec les occupants, en lien étroit avec la Mairie de Longueil-Annel et Voies navigables de France.



Vue projetée de l'aménagement depuis la passerelle de l'Écureuil

* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

LOCALISATION DE LA ZONE DE TRAVAUX



Vue projetée de l'aménagement du bras de l'Écureuil

Où les bateaux vont-ils s'installer et pour quelle durée ?

Pour permettre aux occupants des bateaux de rester dans un périmètre proche de leur emplacement actuel et de limiter les effets de leur relocalisation sur leurs usages quotidiens (distance domicile-travail, écoles...), il a été convenu, avec Voies navigables de France et la Mairie de Longueil-Annel, que ces 3 bateaux pourraient s'amarrer, **à titre exceptionnel et temporaire**, entre les numéros 138 et 174 de l'avenue des Chantiers, en aval du pont.

Le déplacement des bateaux devrait être effectif **pour le 31 mars 2026** et sera autorisé jusqu'à la fin des travaux du Canal dans la zone concernée, à horizon mi-2028*.

Quelles sont les modalités d'installation des bateaux ?

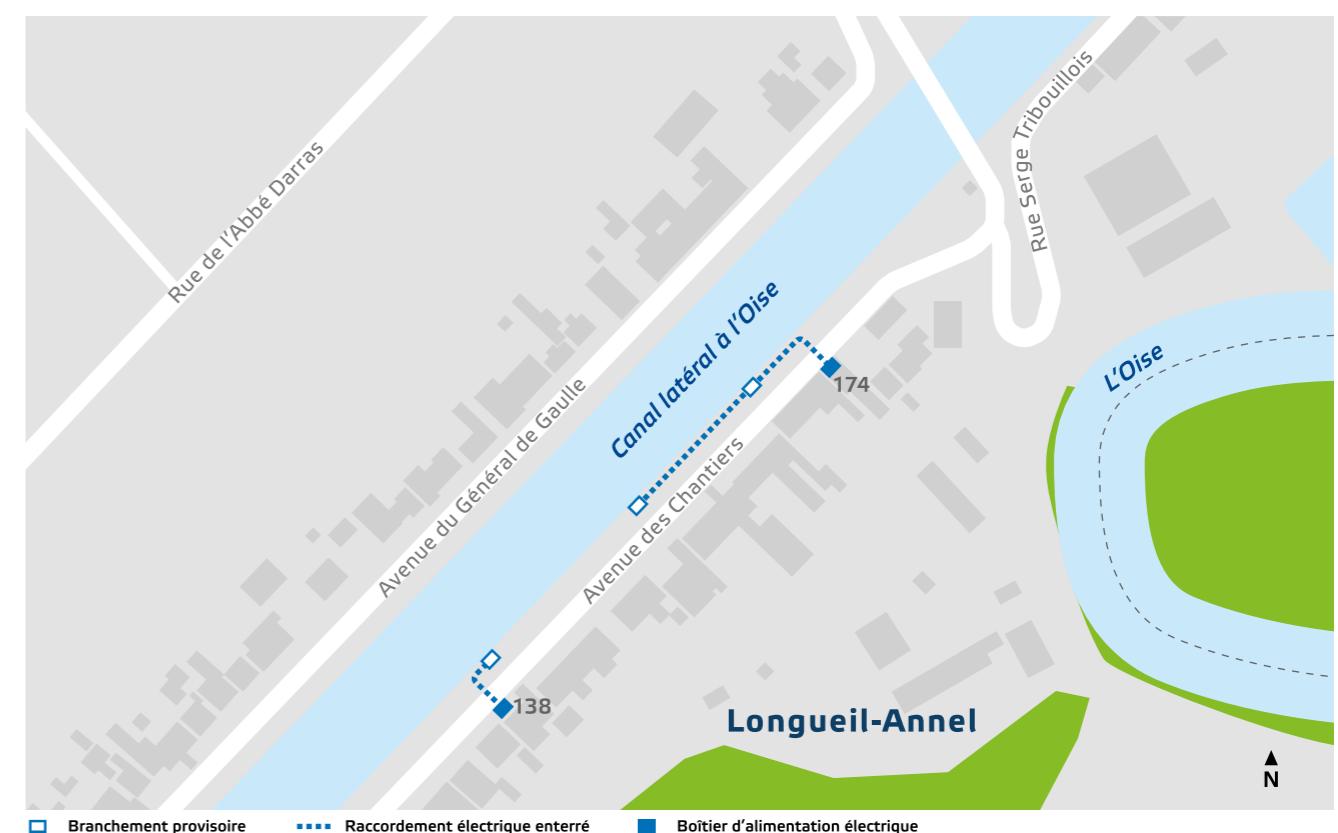
Le déplacement des bateaux sera organisé par leurs propriétaires. La collecte des ordures ménagères sera adaptée par la Mairie qui mettra en place des bacs collectifs.

Le stationnement des véhicules reste libre **sur les places existantes** et devra s'organiser en prenant raisonnablement en compte les besoins et contraintes spécifiques des riverains.

Le bon fonctionnement de ces ajustements reposant sur une compréhension mutuelle, la Commune remercie par avance les riverains de la rue et les habitants des bateaux pour l'attention qu'ils porteront respectivement à l'entretien de relations de bon voisinage.

Mise en œuvre des raccordements électriques

Pour permettre l'alimentation électrique des bateaux, des branchements provisoires seront réalisés par la SICAE les **24 et 25 février*** pour un **raccordement électrique le 27 février 2026***. **Sans nécessiter la fermeture de la rue**, ces opérations feront l'objet de travaux entre les numéros 138 et 174 de l'avenue des Chantiers (plan ci-dessous) durant deux journées au cours desquelles **la circulation se fera en alternance et le stationnement sera réglementé**.



* Sous réserve des conditions météorologiques et des aléas de chantier.

VUES PROJETÉES DE L'AMÉNAGEMENT DU BRAS DE L'ÉCUREUIL



SOYEZ ATTENTIF À PROXIMITÉ DES CHANTIERS

À pied, à vélo ou en voiture, soyez vigilant lorsque vous êtes à proximité des chantiers !



- Respectez la **signalisation** des chantiers.
- **Ralentissez** à l'approche de la zone de chantier.
- Faites attention aux **entrées et sorties de camions**.
- Utilisez les **voies et chemins réservés** à votre mode de déplacement (piéton, vélo ou voiture).
- **Adaptez votre vitesse** aux conditions de circulation : présence d'engins, modification de signalisations, sols glissants, projections...

LA SÉCURITÉ est l'affaire de tous et de tous les instants



Une remarque sur nos chantiers,
Une question sur le projet ?
Contactez-nous : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

Partenaires financiers



Cofinancé par
l'Union européenne



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE

RESTONS
CONNECTÉS
compiegnois.noyonnais@scsne.fr



www.canal-seine-nord-europe.fr

